

Bilan de santé pour les clients

Travailler en toute sécurité dans les professions de contact

Les professions de contact doivent pouvoir travailler de la manière la plus sûre possible, et elles doivent également être sûres pour les clients. Sur la base des directives de RIVM (L'Institut national de la santé publique et de l'environnement des Pays Bas), il est obligatoire de faire un bilan de santé de votre client.\

Questions pour le client

Le rendez-vous peut ne pas être respecté si l'une des questions ci-dessous reçoit une réponse OUI. Le rendez-vous doit être reporté jusqu'à ce la réponse soit négative à chaque question.

	Non	Oui
1. Avez-vous eu une ou plusieurs des symptômes (modérés) suivants au cours des dernières 24 heures ou à l'heure actuelle: rhume, toux, essoufflement et / ou fièvre (à partir de 38 degrés Celsius) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Avez-vous actuellement un colocataire / un membre de la famille qui a de la fièvre et / ou un essoufflement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Avez-vous eu le nouveau coronavirus (diagnostiqué avec un test de laboratoire) et a t'il été diagnostiqué au cours des 7 derniers jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Aviez-vous un colocataire / membre de la famille atteint du nouveau coronavirus (déterminé par un test de laboratoire) et avez-vous eu des contacts avec ce colocataire / membre de la famille il y a moins de 14 jours alors qu'il / elle avait encore des symptômes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Êtes-vous isolé parce que vous avez été en contact direct avec quelqu'un porteur du nouveau coronavirus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

